Teneurs maximales pour les résidus de pesticides (modif. direct. 76/895/CEE, 86/362/CEE, 86/363 /CEE, 90/462/CEE)

1995/0154(CNS) - 31/01/1997 - Proposition législative modifiée

La proposition modifiée de la Commission européenne retient, en totalité ou en partie, 15 amendements adoptés par le Parlement européen.